

ÉVÊCHÉ

DE QUIMPER

ET DE LÉON



ÉTAT DES ÉCOLES LIBRES

Quimper, le 31 Octobre 1903.

M

Je vous prie de vouloir bien répondre, dans le plus bref délai possible, aux questions suivantes, dont j'ai besoin pour la confection de l'Ordo diocésain.

Paroisse de Plougonvelin

École libre de Garçons.

1° Y a-t-il dans la paroisse une école libre de garçons ?

R. Non

2° Par qui est-elle tenue ?

R. _____

Et combien a-t-elle de maîtres ?

R. _____

3° Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R. _____

Et combien de pensionnaires ?

R. _____

4° A qui appartient l'immeuble ?

R. _____

Et comment l'école est-elle entretenue ?

R. _____

Paroisse de Plougonvelin

École libre de Filles.

1° Y a-t-il dans la paroisse une école libre de filles ?

R. Oui

2° Par qui est-elle tenue ?

R. par M^{lle} Louise Carr

Et combien a-t-elle de maîtresses ?

R. une

3° Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R. 72

Et combien de pensionnaires ?

R. 8

4° A qui appartient l'immeuble ?

R. à la Société Anonyme de Quimper

Et comment l'école est-elle entretenue ?

R. par les enfants par les personnes charitables
et par M^r le Recteur

École communale de filles.

5° L'École communale est-elle encore tenue par des Religieuses ?

R. Non

Sinon, à quelle date a eu lieu la laïcisation ?

R. L'école a toujours été libre.

Personnel congréganiste.

6° En dehors des écoles, reste-t-il des Religieuses occupées aux œuvres paroissiales ?

R. Oui

Quel en est le nombre ?

R. 2 une pour l'église, l'autre pour les malades

A quelle congrégation appartiennent-elles ?

R. deux filles du St Esprit

Veuillez bien, M _____, répondre sur cette feuille, et la retourner immédiatement à l'Evêché.

Plougonvelin, le 26 novembre 1903

Sagot Recteur

Plougonvelin

† FRANÇOIS-VIRGILE,

Evêque de Quimper & de Léon.